



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/52/565
4 novembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : RUSSE

Cinquante-deuxième session
Points 40, 72 b) et 81 de
l'ordre du jour

COOPÉRATION ENTRE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET
L'ORGANISATION POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN
EUROPE

EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE CLÔTURE DE LA DOUZIÈME SESSION
EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : MESURES DE CONFIANCE À
L'ÉCHELON RÉGIONAL

MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE

Lettre datée du 4 novembre 1997, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte d'une déclaration du Président de la Fédération de Russie concernant la garantie de la sécurité des pays baltes et les mesures de confiance dans les relations entre ces pays et la Russie (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre des points 40, 72 b) et 81.

(Signé) S. LAVROV

Annexe

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE
CONCERNANT LA GARANTIE DE LA SÉCURITÉ DES PAYS BALTES
ET LES MESURES DE CONFIANCE DANS LES RELATIONS ENTRE
CES PAYS ET LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Résolus à continuer à renforcer nos relations de bon voisinage et à développer une coopération mutuellement avantageuse à tous égards avec les pays baltes, nous nous proposons d'asseoir solidement nos relations sur la base de la sécurité et de la confiance mutuelle.

La sécurité et la stabilité de ses voisins baltes est d'un intérêt vital pour la Fédération de Russie. Nous voulons que nos frontières communes ne nous séparent pas, mais nous rapprochent. Une nombreuse population de langue russe vit dans les pays baltes et nous souhaitons naturellement contribuer à ce qu'elle vive dans la paix et la tranquillité. Nous avons besoin – et nos partenaires baltes en ont tout autant besoin que nous – de développer le plus possible nos relations dans les domaines de l'économie, du commerce, des transports, de l'énergie, etc.

Du côté russe, nous avons déjà déclaré que nous garantissions la sécurité des pays baltes. Nous proposons, pour donner plus d'ampleur à cette initiative, que cette garantie soit donnée sous forme d'obligation unilatérale de la Fédération de Russie, qui pourrait être confirmée sur le plan international par la conclusion d'un accord de bon voisinage et de garantie mutuelle de la sécurité entre la Fédération de Russie et chacun des pays baltes ou bien entre la Fédération de Russie et les trois pays baltes.

Nous sommes disposés à ce que la garantie de la sécurité des pays baltes revête un caractère multilatéral si des pays comme, par exemple, les États-Unis d'Amérique, l'Allemagne, la France et quelques autres pays occidentaux s'y associaient. Nous n'excluons pas non plus l'idée de la création d'un espace régional de stabilité et de sécurité dans lequel seraient compris les pays de l'Europe du Nord.

L'entente internationale ainsi créée, renforcée par un ensemble de mesures régionales de confiance dans les domaines économique, humanitaire et de l'environnement, pourrait mener à une sorte de pacte régional de sécurité et de stabilité. Le Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie soumettra prochainement à nos partenaires, comme je l'en ai chargé, des propositions détaillées à cet effet.
